

## La planification de la retraite : Peut-on en reparler?

### Sommaire

Les Canadiens ont une bonne compréhension de ce qu'ils devraient faire pour préparer leur retraite, mais tardent à agir.

Dans le cadre d'un sondage effectué auprès de Canadiens de plus de 35 ans, l'Institut Info-Retraite BMO a constaté que ces derniers ont tendance à remettre à plus tard la planification et l'épargne en vue de la retraite. Pourtant, les répondants au sondage sont conscients que, pour s'assurer une retraite confortable, ils doivent commencer tôt à la préparer. L'Institut s'est donc penché sur les priorités concurrentes qui écartent les Canadiens de la bonne voie.

Ainsi, certains obstacles auxquels se butent les Canadiens sont d'ordre psychologique. En s'appuyant sur les conclusions de recherches effectuées dans le domaine en croissance de la finance comportementale, l'Institut a examiné certaines des raisons expliquant cette propension à la procrastination. Différents biais cognitifs peuvent influencer sur les décisions que prennent les gens et avoir parfois des effets négatifs. Il appert qu'en prenant conscience de ce fait, les Canadiens pourraient être en mesure de modifier leur comportement et de remettre sur la bonne voie leur processus de planification de la retraite.

L'Institut Info-retraite BMO a été créé en 2008 pour présenter des points de vue novateurs et des stratégies financières aux personnes sur le point de prendre leur retraite ou déjà retraitées.

**Tina Di Vito, C.A., CFP, TEP**

Chef de l'Institut Info-Retraite BMO  
Directrice générale – Stratégies de retraite  
BMO Groupe financier

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou commentaires à [bmo.retirementinstitute@bmo.com](mailto:bmo.retirementinstitute@bmo.com).

## Pour adopter le style de vie souhaité à la retraite

Nombre de Canadiens ne planifient pas adéquatement ni n'épargnent suffisamment en vue de leur retraite, particulièrement s'ils veulent maintenir le style de vie de leurs années de travail. Ainsi, les deux tiers des contribuables canadiens ne cotisent pas à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)<sup>1</sup>, et moins de 30 % de ceux qui y cotisent le font chaque année<sup>2</sup>. On estime qu'à l'heure actuelle, les contribuables canadiens ont accumulé environ 624 milliards de dollars en droits inutilisés de cotisation à un REER<sup>3</sup> – de l'argent qui pourrait produire des revenus de placement pour financer leur retraite future.

Comment cette situation s'explique-t-elle? Est-ce que les Canadiens n'ont pas conscience du besoin de planifier? Est-ce qu'ils n'ont pas les moyens d'épargner davantage? Y a-t-il une autre explication?

L'Institut Info-retraite BMO (l'« Institut ») a entrepris de trouver des réponses à ces questions dans l'espoir de mieux comprendre les tendances comportementales qui empêchent les gens de préparer leur retraite. Il le fait dans la perspective d'aider les gens à faire des choix plus éclairés au cours de leurs années de travail et à ainsi s'assurer le style de vie souhaité à la retraite.

## Peut-être n'ont-ils pas conscience de la situation...

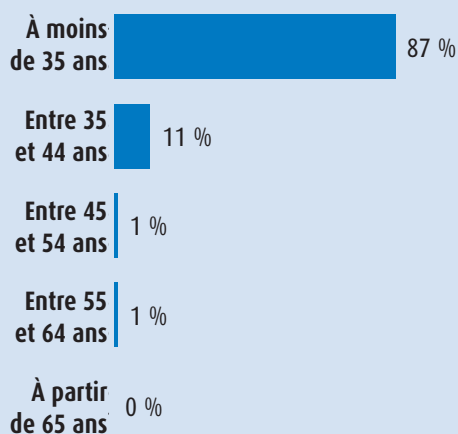
Pourquoi y a-t-il autant de Canadiens qui ne planifient pas ni n'épargnent adéquatement en vue de leur retraite? Peut-être est-ce tout simplement parce qu'ils n'ont pas encore envisagé la question ou qu'ils ne savent pas combien ils doivent épargner.

Dans le cadre d'un sondage effectué à la demande de l'Institut<sup>4</sup>, des Canadiens non retraités devaient dire dans quelle mesure ils étaient satisfaits du montant de leur épargne-retraite. Parmi les épargnants, seule une faible majorité de répondants indiquaient qu'ils étaient « plutôt satisfaits » de leur épargne et près de quatre répondants sur dix se disaient insatisfaits. Environ la moitié des non-retraités de l'échantillon ont affirmé qu'ils s'attendaient à un style de vie à la retraite qui serait moins ou beaucoup moins confortable que maintenant. Et près de sept non-retraités sur dix se sont dits inquiets des conditions économiques récentes et actuelles, ainsi que de leurs répercussions éventuelles sur leur sécurité financière. Les Canadiens n'ignorent donc pas les difficultés qu'ils pourraient rencontrer à la retraite, semble-t-il.

Par ailleurs, les répondants connaissent les mesures à prendre pour préparer leur retraite et près de neuf sur dix ont déclaré qu'une telle planification devrait commencer avant 35 ans.

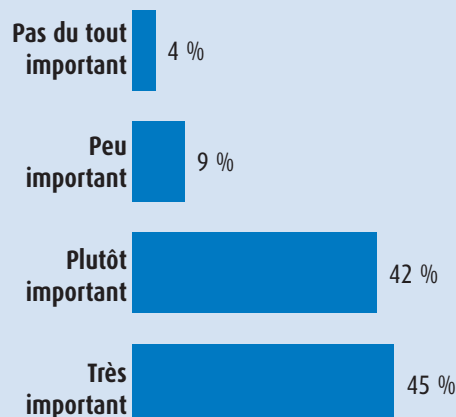
Mais « savoir » quelque chose et agir en conséquence sont deux choses différentes.

### À quel âge croyez-vous qu'il faut commencer à planifier sa retraite?



Source : Sondage sur la finance comportementale et la planification de la retraite, Institut Info-retraite BMO, juin 2010.

### Quelle est l'importance d'un budget pour le ménage?



Source : Sondage sur la finance comportementale et la planification de la retraite, Institut Info-retraite BMO, juin 2010.

Dans ce sondage, 39 % des non-retraités ont reconnu qu'ils n'avaient fait aucune planification pour s'assurer une épargne-retraite suffisante. Et seulement la moitié de ceux qui planifiaient leur retraite avaient commencé à le faire avant 35 ans.

Bien que la plupart des répondants reconnaissaient l'importance de faire un budget pour le ménage, près de la moitié d'entre eux n'en avaient pas fait. Presque quatre ménages sur dix ont déclaré qu'ils dépensaient plus qu'ils ne le devraient. Par ailleurs, parmi les non-retraités ayant des dettes, plus d'un sur cinq (21 %) a dit se faire beaucoup de souci au sujet de son niveau d'endettement actuel.

Alors, si ce n'est pas à cause d'un manque de connaissances, comment peut-on expliquer que les répondants n'aient pas pris des mesures adéquates pour assurer leur avenir?

L'Institut s'est tourné vers la finance comportementale pour trouver une réponse.

### À la jonction de la psychologie et de la finance

La finance comportementale, aussi appelée « économie comportementale », a été mise au point pour combler les lacunes de la théorie économique traditionnelle. L'économie classique est fondée sur le concept de l'« Homo economicus » ou du « sujet économique », selon lequel un être agissant de manière parfaitement rationnelle analyse toutes les options et ne prend que les décisions qui servent le mieux ses intérêts.

« Le sujet économique est un pion merveilleusement pratique pour l'élaboration de théories académiques, a écrit Craig Lambert, éditeur délégué du *Harvard Magazine*. Mais le sujet économique a une faille irrémédiable : il n'existe pas<sup>5</sup>. »

Les êtres humains agissent de façon irrationnelle et font des choix que le sujet économique rejeterait catégoriquement. Ici interviennent les économistes comportementaux qui étudient les façons d'agir des êtres humains pour y déceler un modèle sous-jacent.

Les implications de ce champ d'études sont de plus en plus significatives pour la planification de la retraite, dans un contexte où l'« organisation » cède au particulier la responsabilité de gérer l'épargne-retraite. Et cette tendance s'accélère alors que les employeurs délaissent les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) au profit des régimes de retraite à cotisations déterminées (CD). Dans le cas des régimes CD, où le particulier fait ses propres choix de placement, l'élément humain est la variable essentielle à la réussite du programme de placement. Et les failles humaines comme la procrastination peuvent avoir une incidence directe sur les options de style de vie du futur retraité.

## La théorie des perspectives : un élément de base de la finance comportementale

Les chercheurs en finance comportementale ont élaboré différentes théories pour expliquer l'irrationalité de certains comportements. Ces théories comprennent des concepts comme la théorie des perspectives<sup>6</sup>, qui a démontré que la valeur relative des choix n'est pas aussi importante que la façon dont ces choix sont exprimés.

Deux dénouements peuvent être identiques, mais la façon dont ils sont formulés peut entraîner des réactions différentes. Ainsi, des personnes peuvent fort bien envisager de n'avoir besoin que de 70 % de leur revenu actuel à la retraite, tout en concevant moins bien la perspective de devoir réduire leurs dépenses actuelles de 30 %. Pourtant, les deux dénouements sont équivalents.

La théorie des perspectives suppose également une « aversion à la perte » selon laquelle une personne considère qu'une perte d'un certain montant est plus importante, voire deux fois plus grande, qu'un gain d'une égale valeur. Prenons, à titre d'exemple, un jeu où les probabilités de gagner et de perdre sont égales. Une recherche a démontré que des personnes accepteraient d'y participer si, au risque de perdre 100 \$, elles avaient la possibilité de gagner 200 \$ ou 250 \$<sup>7</sup>.

L'aversion à la perte a un lien direct avec la planification de la retraite. La décision de cotiser à un régime d'épargne-retraite se traduit maintenant par une diminution ou une « perte ». Or les gens ont tendance à se montrer réticents à renoncer à une chose présente, même s'il y a un potentiel de gain futur.

### **Les raccourcis mentaux : un pas dans la mauvaise direction**

Les économistes comportementaux accordent également de l'importance aux raccourcis mentaux que les gens utilisent pour prendre des décisions. Comme ces raccourcis sont fondés sur l'expérience acquise au cours de la vie, ils peuvent s'avérer utiles en permettant aux gens de prendre des décisions instinctives et rapides, sans s'empêtrer dans des analyses. Toutefois, ces connaissances stratégiques ou heuristiques (dans le langage de la recherche) peuvent également causer des distorsions qui orientent la prise de décisions dans la mauvaise direction.

Certaines distorsions peuvent avoir une incidence sur la prise de décisions financières, notamment celles décrites ci-après.

**Actualisation hyperbolique<sup>8</sup>** : Cette notion est bien illustrée par le dicton « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ». Les gens ont tendance à accorder moins de valeur à une récompense future qu'à un avantage immédiat. Cette tendance à faire abstraction d'un avantage futur favorise la procrastination et explique en partie

l'utilisation de cartes de crédit (satisfaction immédiate) et l'absence de constitution d'une épargne-retraite (avantage futur).

Les Canadiens comprennent l'importance d'épargner en vue de la retraite, mais, selon le sondage de l'Institut, les non-retraités qui n'ont pas commencé à épargner ou qui n'ont pas épargné récemment se sont dits plus préoccupés par leurs besoins actuels. Par ailleurs, plus de quatre répondants non retraités sur dix reconnaissent qu'ils dépensent plus qu'ils ne le devraient, mais affirment qu'eux et leur famille veulent profiter des bonnes choses de la vie. Et plus d'un répondant sur quatre a le sentiment qu'il doit profiter maintenant de la vie, car il pourrait ne pas vivre très vieux.

**Incapacité de choisir<sup>9</sup>** : Un choix trop vaste peut compliquer la prise de décisions. Des chercheurs ont démontré que lorsque les gens disposent de trop d'options, ils peuvent tout simplement s'en retrouver paralysés et ne faire aucun choix.

Plus du tiers des répondants au sondage de l'Institut ont affirmé qu'ils se sentaient dépassés par la quantité d'information à leur disposition et que cela constituait un obstacle ou un défi à la planification de leur épargne-retraite.

**Clarté de la perception<sup>10</sup>** : Il est difficile d'imaginer les événements qui se produiront dans 20 ou 30 ans. Lorsque les gens doivent faire des choix qui produiront des résultats beaucoup plus tard, comme épargner pour la retraite, ils ont tendance à agir différemment selon la clarté de la perception qu'ils ont de leur situation future. S'ils ne peuvent s'imaginer à la retraite, les gens ont de la difficulté à faire des sacrifices maintenant pour un avenir qui leur semble incertain. Par contre, s'ils ont une perception claire de leur situation future, ils ont plus tendance à prendre en charge leur avenir.

**Le poids de la connaissance<sup>11</sup>** : Les gens qui en savent beaucoup ont peine à concevoir que d'autres en savent très peu. Cette distorsion complique la compréhension de points de vue qui ne sont pas fondés sur le même niveau de connaissance. Il s'agit d'un problème récurrent pour les professeurs, mais auquel les personnes qui donnent des conseils peuvent aussi être exposées, y compris les conseillers financiers. Ces derniers ne doivent pas s'attendre à ce que leurs clients, qui hésitent à prendre une décision financière « évidente », aient le même niveau de connaissance ou d'expérience qu'eux.

## La présence d'autres priorités

Outre ces distorsions qui peuvent avoir une incidence sur les décisions des gens, il faut tenir compte des circonstances particulières de chacun. Souvent, les gens à qui on demande pourquoi ils ne commencent pas à épargner plus tôt ou davantage en vue de la retraite répondent qu'ils n'ont pas l'argent pour le faire.

Alors, où dépensent-ils leur argent? Qu'est-ce qui précède l'épargne en vue de la retraite dans leur liste de priorités?

Les résultats du sondage de l'Institut indiquent que trois facteurs ont une forte incidence sur la planification et l'épargne en vue de la retraite : l'âge, la présence d'enfants au sein du ménage et le revenu.

Les répondants qui sont âgés de 35 à 44 ans et qui comptent des enfants dans leur ménage (particulièrement s'ils ont moins de 18 ans), de même que ceux dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 80 000 \$, ont moins tendance à planifier leur retraite et à épargner dans cette perspective. Même s'ils reconnaissent l'importance de la planification et de l'épargne, ce n'est pas leur priorité. En fait, ils doivent satisfaire d'autres priorités, y compris le remboursement de leurs dettes et la gestion de leurs dépenses.

### **Les « années de dépenses »**

Les résultats du sondage de l'Institut confirment que les gens âgés de 35 à 44 ans sont plus enclins à trop dépenser, à s'endetter et à s'en inquiéter, en plus d'être les moins pressés à planifier et à épargner en vue de leur retraite. Il n'est donc pas étonnant de constater que les répondants de ce groupe d'âge sont les moins satisfaits du montant de leur épargne-retraite.

De toute évidence, les gens de cette catégorie d'âge sont à une période de leur vie où ils achètent une maison, paient un prêt hypothécaire et élèvent des enfants. Épargner pour la retraite est donc moins important pour eux. Cette période est également un moment important pour la constitution d'un patrimoine, une étape de la vie qui est encore assez éloignée de la retraite pour permettre à la magie de l'intérêt composé de s'exercer.

### **Élever des enfants**

La présence d'enfants de moins de 18 ans compte parmi les plus solides variables explicatives des comportements. Dans le cadre du sondage, comme la plupart des répondants ayant des enfants de moins de 18 ans font également partie du groupe des répondants de 35 à 44 ans, il n'est pas étonnant de constater plusieurs similitudes dans les résultats de ces deux groupes.

Alors que les répondants ayant des enfants de moins de 18 ans sont les plus susceptibles d'avoir un budget mensuel, ils figurent également parmi ceux qui risquent le plus d'avoir des dettes (particulièrement un emprunt hypothécaire) et de trop dépenser. Par ailleurs, ils se soucient davantage de leur dette et s'inquiètent plus des répercussions des récentes réalités économiques.

Ils sont les moins susceptibles de considérer l'épargne-retraite comme une priorité pour le moment. En fait, leur priorité est plutôt

de rembourser leurs dettes. De ce fait, ils sont les moins susceptibles d'avoir amorcé le processus de planification de la retraite, ils accusent un retard dans la préparation de leur retraite (p. ex., investir dans un REER, un CELI ou autre), et ils sont les moins satisfaits du niveau de leur épargne-retraite.

Comme la société évolue et que les gens ont leurs enfants à un âge plus avancé, il y a un risque que cette décennie d'« inattention » ou de distraction survienne plus tard dans la vie, ayant pour effet de retarder le moment où l'épargne-retraite est prise au sérieux, ce qui pourrait raccourcir l'horizon pour la planification de la retraite et, finalement, avoir un effet sur les résultats des efforts d'épargne-retraite.

### Ai-je les moyens d'épargner?

La troisième variable fortement liée à la planification et à l'épargne en vue de la retraite est, sans surprise, le revenu. La démarcation entre les répondants dont les revenus du ménage sont les plus faibles (entre 40 000 \$ et 80 000 \$ dans le sondage de l'Institut) et ceux qui ont les plus élevés (120 000 \$ et plus) est nette et importante.

En matière de planification de la retraite, d'épargne et d'attentes, les répondants dont les revenus sont les moins élevés ont enregistré les résultats les plus faibles. Ils sont moins susceptibles de considérer l'épargne-retraite comme une priorité absolue, d'avoir planifié leur retraite et d'être satisfaits du montant de leur épargne-retraite. Et ils sont plus enclins à indiquer qu'à la retraite, ils seront moins à l'aise financièrement que maintenant.

Les répondants ayant un revenu inférieur ont également indiqué qu'ils avaient moins confiance en leur capacité de préparer leur retraite. Ils ont plus tendance à affirmer qu'ils n'ont pas une bonne compréhension des placements, y compris les régimes de retraite, les REER et les autres comptes d'épargne-retraite, qu'ils seraient dépassés par trop d'information et qu'ils ne savent pas par où commencer.

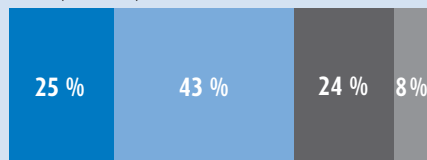
### Papa (ou maman) a raison...

Dans le cadre de son sondage, l'Institut a cherché à obtenir plus de renseignements sur les sources d'information en matière de finances personnelles. Il s'agit d'un sujet particulièrement digne d'attention dans un contexte où tous les paliers de gouvernement sont aux prises avec un problème de connaissance de base de la finance.

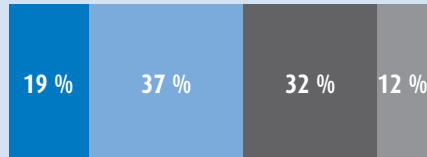
La plupart des répondants au sondage croient que l'attitude des enfants en matière de budget et d'épargne est influencée par le comportement de leurs parents à cet égard. Ce résultat va de soi, car

#### Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

Épargner est une priorité pour moi, car mes parents m'ont enseigné très tôt qu'il était important de le faire.



Avoir un budget est une priorité pour moi, car mes parents m'ont enseigné très tôt qu'il était important d'en avoir un.



■ Tout à fait d'accord    ■ Plutôt en désaccord  
■ Plutôt d'accord    ■ Tout à fait en désaccord

Source : Sondage sur la finance comportementale et la planification de la retraite, Institut Info-retraite BMO, juin 2010.

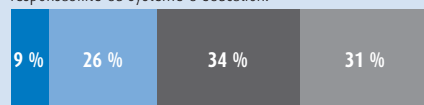
près de sept répondants sur dix ont indiqué que leurs propres habitudes d'épargne leur venaient de leurs parents. En outre, un peu plus de la moitié des répondants ont affirmé que leurs parents leur ont montré à faire un budget. Dans certains cas, les répondants ont affirmé qu'ils avaient été influencés dans un sens différent, notamment par un désir d'éviter de répéter les erreurs de leurs parents. Mais ils ont quand même subi une influence.

Pour la plupart, les répondants au sondage de l'Institut conviennent qu'il est important de montrer aux enfants à établir un budget et à épargner dès leur jeune âge. Même s'ils considèrent que le système scolaire a un rôle à jouer à ce chapitre, presque neuf répondants sur dix croient qu'éduquer les enfants en matière de finances personnelles est une responsabilité parentale.

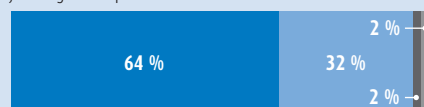
On peut conclure, sans se tromper, que les enfants de la prochaine génération seront aussi influencés par le comportement de leurs parents. Quelle leçon les parents leur enseigneront-ils en remettant à plus tard la planification de leur retraite?

### Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

Montrer aux enfants à établir un budget et à épargner est la responsabilité du système d'éducation.



Montrer aux enfants à établir un budget et à épargner dès un jeune âge est important.



Source : Sondage sur la finance comportementale et la planification de la retraite, Institut Info-retraite BMO, juin 2010.

### Jamais trop tôt

Plus de huit répondants sur dix sont d'accord avec l'énoncé selon lequel les Canadiens devraient commencer à planifier et à épargner en vue de la retraite le plus tôt possible. Commencer dans la vingtaine n'est pas trop tôt.

Quand ils commencent à travailler régulièrement et à gagner un salaire de temps plein, les jeunes adultes dans la vingtaine se retrouvent soudainement à disposer d'un revenu qu'ils n'avaient jamais eu. C'est le bon moment pour eux de commencer à songer à l'avenir. Par exemple, il n'est jamais trop tôt pour les jeunes adultes de s'informer sur les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), puis de commencer à y cotiser régulièrement. Toutefois, la proportion de jeunes personnes (de 25 à 45 ans) qui cotisent régulièrement à un REER a diminué au cours des dix dernières années<sup>12</sup>.

Il est également souhaitable d'opter pour un programme d'épargne automatique dans le cadre duquel un pourcentage de la paie est mis de côté avant d'être utilisé. Des études de comportement ont maintes fois démontré que les gens sont plus susceptibles d'atteindre leurs objectifs d'épargne si leur compte d'épargne n'est pas facilement accessible.

L'avantage de commencer à épargner tôt est considérable. Une personne de 25 ans<sup>13</sup> qui met de côté 500 \$ par mois pendant 20 ans (pour un total de 120 000 \$), et pas un sou de plus, se retrouvera à 65 ans avec une épargne 33 % plus importante qu'une personne de 45 ans<sup>14</sup> qui met de côté 1 000 \$ par mois pendant 20 ans (pour un

total de 240 000 \$). Tel est le pouvoir de la capitalisation, qui constitue le plus solide argument en faveur d'une épargne dès un jeune âge.

<b>Pouvoir de la capitalisation</b>				
<b>Âge</b>	<b>Cotisations mensuelles</b>	<b>Période d'épargne</b>	<b>Total des cotisations</b>	<b>Valeur finale à 65 ans</b>
25 ans	500 \$	20 ans	120 000 \$	540 448 \$
45 ans	1 000 \$	20 ans	240 000 \$	407 378 \$

Quand on commence à travailler, il est également temps de s'informer sur le régime de retraite de l'employeur et de s'y inscrire. Par ailleurs, si l'employeur offre un régime d'actionnariat ou un régime de participation des employés aux bénéficiaires, il serait avisé de s'informer sur ces derniers et de profiter de tels instruments d'épargne.

Il est beaucoup plus facile de prendre la bonne habitude d'établir un budget et d'acquiescer une discipline d'épargne en le faisant plus tôt que tard dans la vie. Comme le démontrent les résultats du sondage de l'Institut, il y a trop de priorités concurrentes au milieu de la trentaine. Par ailleurs, quand ces jeunes adultes vieilliront et fonderont leur propre famille, ils seront des modèles positifs pour la prochaine génération.

## Apprendre des autres

Les Canadiens qui approchent de la retraite devraient écouter les conseils des retraités. Cela dit, les retraités et futurs retraités s'entendent sur plusieurs points, y compris l'importance de commencer tôt à épargner, de vivre selon ses moyens et d'élaborer un plan de retraite qui comprend des objectifs d'épargne précis. Près de neuf répondants sur dix au sondage de l'Institut qui ne sont pas à la retraite conviennent que le fait de commencer à mettre une modeste somme de côté chaque mois pour leur épargne-retraite aurait une incidence considérable à long terme. Ils comprennent qu'il est sensé de participer à un programme d'épargne régulier et de pleinement profiter des REER, CELI et autres instruments de placement avantageux sur le plan fiscal. Ce sont autant de mesures avec lesquelles les retraités sont d'accord.

Les retraités et les non-retraités ne s'entendent cependant pas sur la nécessité de demander de l'aide pour la planification de leur retraite. Quand les personnes à la retraite ont été interrogées sur la planification de la retraite, elles ont répondu, dans une proportion de près de huit sur dix, qu'elles n'étaient pas en mesure de la faire elles-mêmes ou qu'elles avaient besoin d'aide. Par contre, les non-retraités ont été plus nombreux à indiquer qu'ils pouvaient la faire eux-mêmes, et moins nombreux à indiquer qu'ils avaient besoin d'aide<sup>15</sup>.

On peut profiter de conseils financiers à tout âge. Les parents jouent un rôle dans l'acquisition par leurs enfants de connaissances de base en gestion de l'argent, ainsi que de bonnes habitudes en matière d'établissement d'un budget et d'épargne. En fait, le comportement financier des parents a une grande influence sur les enfants. En donnant le bon exemple, les parents permettent à leurs enfants d'adopter tôt un comportement financier sain. Quand ils seront de jeunes adultes, ils pourront commencer à élargir leurs sources de conseils. Il n'est jamais trop tôt pour demander des conseils qui pourraient nous aider à prendre une longueur d'avance en matière de planification et d'épargne, avant que d'autres priorités commencent à entrer en ligne de compte. Par ailleurs, lorsque vient un point où il semble difficile d'épargner, il est important d'examiner ses dépenses attentivement. Un conseiller financier peut évaluer la situation d'un particulier et l'aider à établir des priorités, à déterminer ce qui est abordable et à bâtir un programme d'épargne réaliste et gérable, qui est facile à maintenir.

Pendant tout ce temps, il faudra déployer bien des efforts pour surmonter toutes les faiblesses humaines répertoriées par les économistes comportementaux. Les employeurs, les gouvernements et les institutions financières peuvent aider les gens à régler ces questions en trouvant des moyens de favoriser les comportements souhaitables : établir un budget, planifier et épargner.

Cependant, les Canadiens doivent prendre en main leur propre retraite. Il importe de comprendre que les décisions prises avant la retraite peuvent avoir une incidence sur le style de vie à la retraite, une période qui pourrait durer plus longtemps que toute une carrière, et qu'il n'est jamais trop tard pour commencer à planifier la retraite.

Rédigé à titre informatif, ce rapport n'est pas conçu, et ne doit pas être considéré, comme une source de conseils professionnels. Adressez-vous à votre représentant de BMO Groupe financier pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière. Le contenu de ce rapport provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Groupe financier ne peut toutefois pas garantir son exactitude ni son exhaustivité. BMO Groupe financier ne s'engage pas à aviser les particuliers advenant un changement dans l'information fournie. Tous droits réservés. La reproduction de ce rapport sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans une autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Groupe financier.

MD Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

<sup>1</sup> Moussaly, Karim (2010). « Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997-2008 », Statistique Canada, catalogue n° 13F0026M, n° 1.

<sup>2,3,12</sup> The Canadian Retirement Savings Market, Analytica Management Consultants, 2009.

<sup>4,15</sup> Sondage sur la finance comportementale et la planification de la retraite, Institut Info-retraite BMO, juin 2010.

<sup>5</sup> Lambert, Craig. « The Marketplace of Perceptions », *Harvard Magazine*, mars-avril 2006.

<sup>6</sup> Kahneman, Daniel et Amos Tversky. « Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk », *Econometrica*, vol. XLVII, 1979, p. 263-291.

<sup>7</sup> DiCenzo, Jod. « Behavioral Finance and Retirement Plan Contributions: How Participants Behave, and Prescriptive Solutions », *EBRI Issue Brief*, n° 301, janvier 2007.

<sup>8</sup> Thaler, Richard H. et H.M. Sheffrin. « An Economic Theory of Self Control », *Journal of Political Economy*, vol. 89, n° 2, 1981.

<sup>9</sup> Iyengar, S. S., W. Jiang, et Gur Huberman. « How Much Choice Is Too Much: Determinants of Individual Contributions to 401(k) Retirement Plans ». Olivia S. Mitchell et Stephen P. Utkus, directeurs, *Pension Design and Structure: New Lessons from Behavioral Finance*, Oxford, R.-U., Oxford University Press, 2004.

<sup>10</sup> Ersner-Hershfield, Hal, M. Tess Garton, Kacey Ballard, Gregory R. Samanez-Larkin, et Brian Knutson. « Don't stop thinking about tomorrow: Individual differences in future self-continuity account for saving », *Judgment and Decision Making*, vol. 4, n° 4, juin 2009.

<sup>11</sup> Camerer, Colin F., George Loewenstein et Matthew Rabin, directeurs. *Advances in Behavioral Economics*, Princeton University Press, 2003.

<sup>13</sup> Hypothèse : Cotisations régulières à un REER de 500 \$ par mois, de 25 à 45 ans (pour une épargne totale de 120 000 \$); taux de rendement composé de 5 % par année; valeur finale du placement à 65 ans s'établissant à 540 448 \$.

<sup>14</sup> Hypothèse : Cotisations régulières à un REER de 1 000 \$ par mois, de 45 à 65 ans (pour une épargne totale de 240 000 \$); taux de rendement composé de 5 % par année; valeur finale du placement à 65 ans s'établissant à 407 378 \$.